

IT Link : Approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire du projet de transfert de la cotation des titres IT Link sur le marché Euronext Growth Paris

Communiqué de Presse
Paris, le 30 juin 2020

Approbation par l'Assemblée Générale d'IT Link

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'IT Link (FR0000072597) qui s'est tenue ce jour a approuvé à l'unanimité le projet de demande de radiation des titres de la société des négociations sur le marché réglementé Euronext Paris (compartiment C) et d'admission concomitante aux négociations sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris, et conféré tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre ce transfert de marché de cotation.

Le Conseil d'Administration, qui s'est réuni le 30 juin 2020 consécutivement à l'Assemblée Générale, a décidé la mise en œuvre de ce transfert. L'admission des actions d'IT Link sur Euronext Growth Paris interviendra dans un délai minimum de deux mois.

Ce transfert vise à permettre à IT Link d'être cotée sur un marché plus approprié à la taille de l'entreprise, à diminuer les coûts liés à la cotation, tout en lui permettant de continuer à bénéficier des attraits des marchés financiers.

Le projet de transfert a été approuvé par l'Assemblée Générale d'IT Link.

Sous réserve de l'accord d'Euronext Paris SA, la cotation de la société sur Euronext Growth Paris s'effectuera dans le cadre d'une procédure accélérée d'admission aux négociations des actions existantes de la Société, sans émission d'actions nouvelles.

Conformément à la réglementation en vigueur, IT Link souhaite informer ses actionnaires des conséquences possibles d'un tel transfert :

En matière d'information financière périodique

Les comptes sociaux annuels, le rapport de gestion ainsi que les rapports du commissaire aux comptes sur ces comptes seraient publiés au plus tard dans les quatre mois après la clôture (Règles d'Euronext Growth, art. 4.2.1).

Les comptes semestriels et un rapport d'activité seraient publiés au plus tard dans les quatre mois après la clôture (Règles d'Euronext Growth, art. 4.2.1).

Libre choix en matière de référentiel comptable (français ou IFRS) pour l'établissement des comptes consolidés. La société se réserve la possibilité d'appliquer le référentiel comptable français à compter de l'exercice 2021.

En matière de protection des actionnaires minoritaires

Les sociétés cotées sur Euronext Growth Paris ne doivent communiquer au marché, dans le cadre d'évolutions de l'actionnariat, que les franchissements de seuils (à la hausse ou à la baisse), des seuils de 50% et 95% du capital ou des droits de vote.

Sauf dérogation, la protection des actionnaires minoritaires de la société est assurée sur Euronext Growth Paris par le mécanisme de l'offre publique obligatoire en cas de franchissement, directement ou indirectement, seul ou de concert, du seuil de 50% du capital ou des droits de vote.

Toutefois, tant le droit des offres publiques que les obligations de déclaration de franchissement de seuils et les déclarations d'intention applicables aux sociétés admises à la négociation sur un marché réglementé seront maintenus pendant trois ans à compter de l'admission des actions de la Société sur le marché Euronext Growth Paris.

En matière d'information permanente

Euronext Growth Paris étant un système organisé de négociation, la Société demeurera soumise aux dispositions applicables en matière d'information permanente du marché et plus particulièrement aux dispositions du règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marchés (« MAR »).

En outre, les dirigeants (et personnes qui leur sont liées) de la Société demeureront soumis à l'obligation de déclarer les opérations qu'ils réalisent sur les actions et titres de créance de la Société (MAR. art. 19).

Liquidité

La Société attire l'attention sur le fait qu'il pourrait résulter du transfert sur Euronext Growth Paris une évolution de la liquidité du titre différente de la liquidité constatée depuis le début de la cotation sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Calendrier prévisionnel de l'opération (sous réserve de l'accord d'Euronext Paris SA)

La société est accompagnée dans son projet de transfert sur Euronext Growth par Gilbert Dupont

en tant que listing sponsor.

28 avril 2020 : Publication du 1^{er} communiqué de presse relatif au projet de transfert vers Euronext Growth.

30 juin 2020 : Tenue de l'assemblée générale ordinaire se prononçant notamment sur le transfert vers Euronext Growth Paris.

30 juin 2020, à l'issue de l'Assemblée Générale : Réunion du Conseil d'Administration décidant de mettre en œuvre l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale, et publication du communiqué de presse relatif à la décision de mise en œuvre du Conseil d'Administration (2nd communiqué de presse).

A partir du 1^{er} juillet 2020 : demande auprès d'Euronext de radiation des titres de la société du marché Euronext et demande concomitante d'admission directe des titres sur le marché Euronext Growth.

1^{er} septembre 2020 au plus tôt : Décision d'admission des titres IT Link sur le marché Euronext Growth Paris et radiation des titres IT Link du marché réglementé Euronext Paris.

IT Link publiera son Chiffre d'Affaires sur 1^{er} semestre 2020 le 25 août 2020.

A propos d'IT LINK

IT Link, première Entreprise de Services du Numérique spécialiste des systèmes connectés.

Depuis trois décennies, IT Link innove aux côtés des acteurs majeurs de l'industrie et des services. Notre mission : faire évoluer les systèmes connectés pour optimiser et créer les produits et services d'aujourd'hui et de demain.

Nous intervenons en conseil, assistance et expertise techniques, forfaits de développement et centres de services sur toutes les phases des projets : études, réalisation et exploitation. Notre savoir-faire repose sur 8 pôles d'expertise au cœur des systèmes connectés :

- *Capteurs et intelligence embarquée*
- *Télécoms et IOT*
- *Data Intelligence*
- *Applications Mobiles*
- *Sûreté de fonctionnement et Cybersécurité*
- *Web et Systèmes d'Information Business*
- *Ingénierie Systèmes*
- *Management de la Transformation et nouvelles expériences utilisateurs*

IT Link, c'est plus de 650 collaborateurs présents sur 13 zones géographiques en Europe et au Canada, une

direction technique de pointe et 4 centres de R&D « made in France ».

IT LINK est cotée au compartiment C EURONEXT Paris

(ISIN FR0000072597)

Pièce jointe

- [Groupe IT Link – Communiqué de Presse Projet de transfert de cotation AG 30 juin 2020](#)